

**Réunion extraordinaire du conseil des maires de la MRC Avignon (visioconférence), le mercredi 31 mars 2021, 17 h 30**

**Étaient présents :**

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer  
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac  
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix  
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche  
Mme Cynthia Dufour, maire de St-Alexis-de-Matapédia  
M. David Ferguson, maire de Ristigouche Sud-Est  
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia  
M. Christian LeBlanc, maire de Maria  
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise  
M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer  
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia  
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

**Aussi présent :**

M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Entente de développement culturel pour la MRC Avignon avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC);**
- 3. Entente de partenariat territorial avec le CALQ en lien avec la collectivité de la Gaspésie – « Entente de développement sectoriel »;**
- 4. Appel d'offres de service d'inspection et programmes SHQ;**
- 5. Locaux MRC;**
- 6. Levée de l'assemblée.**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Ordre du jour CM extraordinaire 31 mars 2021.*  
1 page.

CM-2021-03-31-273

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre  
et résolu unanimement

d'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

## **2. ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2021-2023 DE LA MRC AVIGNON AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)**

Document déposé :

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MME GABRIELLE PAQUETTE, DIRECTRICE DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE). *Convention d'aide financière – Programme Aide aux initiatives de partenariat*. Date N/D. 5 pages.

### **Résolution n° CM-2021-03-31-274 concernant la convention d'aide financière Programme Aide aux initiatives de partenariat entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la MRC**

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon finalise sa Politique culturelle et souhaite assurer sa mise en œuvre;

CONSIDÉRANT qu'une demande de partenariat incluant un plan d'action 2021-2023 a été déposée au MCC au cours de l'année 2020;

CONSIDÉRANT que le plan a été retenu par le ministère et qu'une convention d'aide financière liée au Programme d'aide aux initiatives de partenariat a été transmise pour signature;

CONSIDÉRANT que la convention couvrira 60 % des coûts du plan d'action jusqu'à un maximum de 90 000 \$;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon s'engage à couvrir 40 % des coûts;

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard  
et résolu unanimement

CM-2021-03-31-274

Que :

- La MRC Avignon s'engage à investir 60 000 \$ sur trois ans pour couvrir les coûts des actions prévues au plan d'action;
- La MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe, à signer la Convention d'aide financière 2021-2023 (dossier 535704) avec le MCC dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat;
- La MRC Avignon désigne M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de représenter l'organisation pour l'application de l'entente et la réalisation du projet.

**ORIGINAL : Ministère de la Culture et des Communications, Mme Gabrielle Paquette, directrice du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**

c. c.

Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration  
Mme Sophie Leblanc, MCC Bas-Saint-Laurent / Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

### **3. ENTENTE DE PARTENARIAT TERRITORIAL EN LIEN AVEC LA COLLECTIVITÉ DE LA GASPÉSIE – ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT SECTORIEL (CALQ)**

Document déposé :

LE CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (MME ANNE-MARIE JEAN, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE). *Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Gaspésie « Entente de développement sectoriel »*. Date N/D. 32 pages.

#### **Résolution n° CM-2021-03-31-275 concernant l'entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Gaspésie – Entente de développement sectoriel (CALQ)**

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon finalise sa Politique culturelle;

CONSIDÉRANT que la culture et le soutien aux professionnels de ce secteur sont importants pour la vitalité, l'attractivité et l'économie de nos milieux;

CONSIDÉRANT que l'entente 2021-2024 proposée permet d'augmenter les fonds pour le soutien au secteur;

CM-2021-03-31-275

Il est PROPOSÉ par : M. Christian LeBlanc  
et résolu unanimement

Que :

- La MRC Avignon s'engage à investir 24 000 \$ sur trois ans pour couvrir sa part de l'entente;
- La MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe et M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'Entente de partenariat territorial - CALQ 2021-2024;
- La MRC Avignon désigne M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de représenter l'organisation pour l'application de l'entente et la réalisation du projet.

**ORIGINAL : Le Conseil des arts et des lettres du Québec, Mme Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale**

c. c.

**Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration  
Mme Céline Lavallée, directrice du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale - CALQ**

### **4. APPEL D'OFFRES DE SERVICE D'INSPECTION ET PROGRAMMES SHQ**

**Résolution n° CM-2021-03-31-276 concernant l'appel d'offres de service d'inspection et programmes SHQ**

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est responsable de délivrer les services et programmes de la SHQ en matière d'amélioration des habitations sur son territoire;

CONSIDÉRANT l'urgence de remplacer la ressource contractuelle permettant à la MRC de respecter ses obligations;

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour  
et résolu unanimement

CM-2021-03-31-276

Que :

- La MRC Avignon mandate M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de sélectionner par appel d'offres un nouveau contractant avec la MRC de Bonaventure et de conclure un contrat de gré à gré pour la livraison des services liés aux programmes de la SHQ dont les MRC sont responsables;
- La MRC Avignon mandate M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de réaliser en 2022 une analyse de ces services et de leur dispense afin d'optimiser ceux-ci;
- L'appel d'offres et la signature d'un contrat conjointement avec la MRC de Bonaventure sont conditionnels à l'acceptation de cette démarche par la MRC de Bonaventure.

**ORIGINAL : MRC de Bonaventure, M. François Bujold, directeur général**

**c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

#### **4. LOCAUX MRC**

##### **Résolution n° CM-2021-03-31-277 concernant les locaux de la MRC Avignon**

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon souhaite rapidement disponibiliser pour son équipe des locaux dans l'ouest et le centre de son territoire afin de mieux réaliser sa mission;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a réservé des sommes à son budget 2021 pour des locaux à l'extérieur de son siège social de Carleton-sur-Mer;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon souhaite être présente dans l'ouest et le centre de son territoire et que des locaux appropriés ont été identifiés;

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes  
et résolu unanimement

CM-2021-03-31-277

Que :

- La MRC Avignon prenne entente avec les propriétaires des locaux ciblés et établisse deux points de services à Matapédia et Pointe-à-la-Croix;
- La MRC Avignon mandate M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de conclure et signer les contrats de location et réaliser l'implantation des deux points de services.

**ORIGINAL : Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

## **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CM-2021-03-31-278

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud  
QUE l'assemblée soit levée.

Le préfet,

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

\_\_\_\_\_  
Mathieu Lapointe

\_\_\_\_\_  
David Bourdages